



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 24 octobre 2017

Municipalité
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 24 octobre 2017

Présidence : Monsieur Dominique Streckeisen, Président

Objet : Arrêté d'imposition pour l'année 2018, préavis no 11/17

Le Conseil Général décide :

- L'arrêté d'imposition pour l'année 2018 est adopté mais avec l'Amendement suivant :

Garder le même taux d'imposition de 2017 pour l'année 2018, soit 65 %.

Ainsi délibéré en séance du 24 octobre 2017.

Le Président :
Dominique Streckeisen



La secrétaire :
Sylvie Troyon